

A titre de député nouvellement élu, monsieur l'Orateur, je veux dire que c'est pour moi un véritable honneur de siéger au même Parlement que le chef de l'opposition. Ayant fait mon apprentissage dans l'administration municipale où, règle générale, en dépit des affiliations politiques, on apprécie ses collègues d'après leurs talents et leur apport au bon gouvernement, je ne puis m'empêcher de dire que l'honorable député de Québec-Est a eu une longue et noble carrière dans la vie publique du Canada. J'exprime les sentiments de tous les députés, j'en suis sûr, en disant que tous les Canadiens sont parfaitement au courant des éminents services qu'il a rendus à son pays et je suis sûr que tous les députés souhaitent sincèrement que la Providence rende au chef de l'opposition sa vigueur et sa santé et lui accorde de nombreuses années d'une vie agréable et paisible au milieu de sa famille et de ses nombreux amis.

Permettez-moi de dire ici quelques mots de la ville et de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Je me compte très chanceux de représenter la circonscription historique de High-Park, située dans la zone ouest de Toronto et qui, en 1908, était connue sous le nom de Toronto-Ouest. Pour la plupart des Torontois, le mot High-Park évoque l'idée du grand parc qui s'étend au sud de la rue Bloor à partir de la rive du lac Ontario et qui, dans sa catégorie, n'a pas son pareil ailleurs au Canada.

La circonscription de High-Park renferme certains beaux quartiers résidentiels, de nombreuses églises, de belles zones commerciales et industrielles et, ce qui est le plus important, une population amicale, composée de gens de diverses origines, craignant Dieu, animés d'un esprit collectif et qui participe d'un seul effort, combien vaste, au bien-être non seulement de la ville de Toronto mais de tout le Canada. Né à Toronto et membre de son conseil municipal, je suis, évidemment, très fier de ma ville.

Toronto est aujourd'hui reconnue comme la ville de l'Amérique du Nord dont l'essor est le plus rapide. Cette expansion fantastique suscite naturellement des problèmes. Or nous en avons, monsieur l'Orateur et nous comptons que ce Parlement nous aidera à en résoudre certains. Il est dans l'intérêt de tout le Canada que ces problèmes soient résolus. La plupart des honorables députés savent que dans un rayon de 100 milles de Toronto se trouve concentré un tiers du pouvoir d'achat du Canada et que plus de 27 p. 100 des impôts perçus par le gouvernement fédéral viennent de la région métropolitaine de Toronto.

Toronto s'est acquis une renommée mondiale, à laquelle elle a plus d'un titre. C'est ainsi, par exemple, que la formule de l'heure normale a été inventée à Toronto par sir Sandford Fleming. Je n'ai pu m'empêcher de signaler que l'insuline, utilisée contre le diabète, a été découverte à Toronto par les Drs Banting et Best. Aujourd'hui, la Chambre compte un digne fils de l'un de ces Canadiens fameux; je veux évidemment parler de l'honorable représentant d'Halton (M. Best). J'aimerais m'étendre sur l'histoire et les agréments de Toronto; mais comme le temps presse, j'aborderai les plus urgents problèmes de la circonscription de High-Park, de la ville de Toronto et d'une foule d'autres régions du pays.

Les municipalités du Canada ont du mal à trouver les fonds requis pour porter à un niveau suffisant les services qui en relèvent. La raison en est manifeste. C'est la compression constante de la part municipale du dollar fiscal qui a baissé comme jamais ces dernières années. Le gouvernement antérieur a offert un allègement symbolique en supprimant la limitation des subventions versées en remplacement des impôts sur les propriétés de la Couronne, chose que les gouvernements municipaux demandaient depuis plus de 20 ans. C'est simplement intervertir les données du problème, car les contribuables municipaux assument ainsi un fardeau inéquitable à l'égard des services directs rendus aux propriétés de la Couronne. Il faudra prendre des mesures plus concrètes comme une nouvelle répartition du dollar fiscal pour que les gouvernements municipaux aient le moyen de s'acquitter de leurs lourdes et nombreuses responsabilités.

Bien qu'on ait beaucoup parlé, à l'occasion, des responsabilités des gouvernements aux échelons supérieurs et de la nécessité de libérer les municipalités de certains services généralement dits de bienfaisance sociale, il s'est accompli peu de choses à cet égard, surtout dans le domaine fédéral. On dit parfois, je le sais, que les municipalités sont des créatures des provinces. D'autre part, il est bien évident que les autorités fédérales ne peuvent oublier les besoins des municipalités. J'ai des opinions bien arrêtées sur ce sujet, quand je constate que certaines municipalités ont de plus gros budgets que certains gouvernements provinciaux, même si je reconnais que, dans une confédération de dix provinces comme la nôtre, il incombe nettement et en premier lieu aux gouvernements provinciaux d'exposer la situation des municipalités.

En toute justice pour les provinces, cependant, particulièrement dans le cas de l'Ontario, dont je connais bien le régime de